



La période que nous venons de traverser a été particulièrement délicate et la nécessité de communiquer ne s'est jamais faite autant ressentir. Depuis son installation le 26 mai dernier, l'équipe municipale, par l'intermédiaire de la commission Communication, met tout en oeuvre pour informer au mieux la population. Pour ce faire, elle souhaite conserver "La Trame" avec une seule édition annuelle en janvier, proposant ainsi le bilan et une rétrospective de l'année écoulée. Parallèlement, une nouvelle publication "Au Fil de l'Info" est mise en place. Celle-ci, diffusée plus régulièrement, vous informera des travaux, des manifestations, des événements et de l'avancée des projets de la commune. Nous vous invitons donc à en découvrir le 1^{er} numéro.



Edito

La crise a touché de plein fouet de nombreux secteurs de l'économie, et l'industrie du luxe n'a pas été épargnée.

Néanmoins, Vincent Rabérin tient ses engagements et prend possession des lieux Route du Fau, dans les anciens Ets Cheynet.

Quel soulagement et quelle satisfaction de constater la présence de nombreux véhicules sur les parkings et la vie qui reprend sur ce site emblématique de notre commune.

La vente du tènement industriel a été officialisée fin septembre entre la Communauté de Communes Loire-Semène et Vincent Rabérin. Ce dernier, fidèle à ses valeurs et reconnaissant pour le territoire qui lui permet de se développer, a dénommé cette nouvelle unité de production "Les Ateliers Loire-Semène".

Nul doute que l'installation de cette nouvelle activité contribuera à diversifier le tissu industriel local et à renforcer l'attractivité de la commune et l'emploi.

*Votre Maire,
Frédéric Girodet*



Retour à l'école... Une rentrée bien préparée



Concernant les restrictions relatives à la crise sanitaire, seuls les agents municipaux intervenant dans les écoles et les équipes enseignantes doivent porter un masque, et les règles de distanciation sociale sont rigoureusement appliquées.

Après une reprise progressive des cours suite au confinement, les enfants ont pu profiter de deux mois de vacances pour se ressourcer. L'heure de la rentrée a sonné ce mardi 1^{er} septembre pour les 479 élèves répartis sur les trois écoles de la commune.

Les relations étroites qui unissent les responsables des trois groupes scolaires avec la municipalité, et une confiance mutuelle réciproque, ont permis de préparer cette rentrée scolaire dans la sérénité.

“ ... faire preuve d'anticipation... ”



Christine Bonnefoy, adjointe en charge des affaires scolaires et du restaurant scolaire, et ses équipes ont su faire preuve d'anticipation afin de tout mettre en oeuvre pour que cette rentrée se déroule dans les meilleures conditions, sans attendre le protocole officiel préconisé par le Ministère de l'Education Nationale.

Le restaurant scolaire municipal accueille également les enfants depuis le 1^{er} septembre avec une moyenne de 250 repas par jour. Ceux-ci sont préparés par la société API, gestionnaire de la structure selon un contrat pluriannuel.

Pour l'instant, afin de permettre de respecter les distanciations sociales, une partie des élèves déjeune dans les salles municipales à proximité, mesure qui évite de mélanger les enfants des différentes écoles.

Ecole La Communale... Départ en retraite

En cette fin d'année scolaire, Anne Béringer a invité ses anciens élèves et collègues pour partager un moment convivial à l'occasion de son départ en retraite. Après 35 années passées au sein de l'école publique, dont quelques-unes en occupant d'ailleurs le logement de fonction, Anne a accompagné bon nombre de petits saint-justaires. C'est ainsi que les parents lui ont confectionné un puzzle regroupant les portraits de l'ensemble des élèves accueillis tout au long de sa carrière locale. Les enfants ont aussi interprété une chanson en partie sur l'écologie, thème pour lequel elle aime particulièrement s'investir, notamment au sein de l'association Amap Just'Bio. Souhaitons-lui une retraite active, avec de bons moments en famille et entre amis.



Les élus en visite dans les locaux scolaires

A l'invitation de Christine Bonnefoy, adjointe aux Affaires Scolaires, les élus se sont retrouvés le 9 juillet pour une visite de l'école La Communale et du restaurant scolaire municipal. Au cours de la rencontre, l'adjointe présentait le fonctionnement de ces infrastructures et répondait aux nombreuses questions des nouveaux élus.

Ecole Don Bosco... Prix du meilleur dessin

Fin juin, Claude Hivert, président de l'Union Départementale pour le Don du Sang, Odile Pradier, 1^{ère} adjointe et Pamela Marodon, conseillère municipale déléguée à la jeunesse, ont félicité les élèves de la classe de CM1-CM2 pour leur participation au concours national de dessins organisé par la fédération. Le fonctionnement et la nécessité du don du sang avaient fait l'objet d'une présentation par les bénévoles de l'antenne locale auprès des enfants qui, par la suite, ont réalisé des dessins sur ce thème. Parmi les 121 présentés, leur dessin, intitulé "le don du sang est important", a reçu le prix du "meilleur dessin" de la part du jury national. Après de nombreux remerciements exprimés aux élèves, à Martine Tortoza, enseignante, et à Isabelle Coursoux, directrice, le président départemental procédait à la remise du trophée et du diplôme départemental et national. Un tee-shirt à l'effigie du don de sang et divers gadgets ont été offerts par l'UD43 et la fédération. A cette occasion, il était rappelé que le don du sang est précieux car irremplaçable. L'intervenant a également invité les élèves à promouvoir le don de sang auprès de leur famille et de leurs connaissances.

« ... Le don du sang est précieux car irremplaçable. »

Le Cercle, un lieu dédié à la culture...

Début août, la société Créations du Lignon a installé l'enseigne sur la façade du bâtiment et à l'entrée de l'Espace Culturel Le Cercle.

Ciné Ruban a réouvert le cinéma depuis le 4 septembre. Le programme et les horaires de séances sont disponibles en mairie et dans les commerces, ainsi que sur le site internet, Facebook, Illiwap et sur le panneau d'affichage électronique.

La troupe de théâtre Les Trois Coups de Saint Just propose quatre représentations de la pièce "Ma belle-mère est syndicaliste" les 25, 26 et 27 septembre.

La saison culturelle municipale prendra ensuite le relais avec un programme varié et de qualité à consulter sur les supports de communication de la commune.



Nouvelle équipe de direction à l'Accueil de Loisirs Pierre Royon

Arrivée le 15 mars dernier, Sandrine Tissot, éducatrice spécialisée et responsable de la structure, partage la gestion de l'accueil de loisirs avec Alice Merlet, spécialisée dans l'animation sociale, qui l'a rejointe le 31 août.

Elle aura également en charge le projet de création de l'espace de vie sociale.

Les trottoirs, c'est pour les piétons...

Il est demandé aux automobilistes de faire preuve de civisme en utilisant les places de stationnement appropriées afin de permettre aux piétons de se déplacer en toute sécurité sur les trottoirs.

Le non-respect du code de la route peut être sanctionné à tout moment par contravention.

L'aire de jeux, c'est pour les enfants...

Il est rappelé aux usagers du parc paysager du Sambalou d'utiliser les structures de jeux appropriées à leur âge afin de préserver ces matériels. Les consignes sont signalées sur les jeux. Il convient à chacun de s'y conformer.



Reprise totale du mur nord du cimetière

Suite à l'effondrement d'une partie du mur d'enceinte du cimetière, et après information par courrier aux 14 propriétaires de concessions, les opérations ont pu débuter. Les trois phases de travaux - démolition, terrassement et maçonnerie - ont nécessité beaucoup de "délicatesse" de la part des différents opérateurs. Ces travaux ont été réceptionnés le 26 juin, en présence de Michel Guérin, entreprise de travaux publics, de Patrice Royer pour la maçonnerie, de Thierry Magaud, maître d'oeuvre, d'Odile Pradier, Joseph Bugnazet et André Molle, adjoints au maire. Le coût total des travaux s'élève à 56 585 €.

Réaménagement urbain

Carrefour des Arbres

Dans le cadre de la sécurisation du carrefour des Arbres, une procédure d'expropriation est en cours sur deux immeubles, permettant ainsi de mettre en place un sens unique de circulation pour entrer ou sortir de la rue du Nord et de compléter le parc de stationnement du secteur, notamment à destination des usagers de la maison de retraite, de la médiathèque et de l'accueil de loisirs.

Place des Victimes de la Déportation et du Travail

La commune a bénéficié d'un legs de la maison Ronat suite au décès de la propriétaire. Ce logement devrait dans un 1^{er} temps faire l'objet d'un "vide-maison", puis d'une démolition pour laisser place à des aires de stationnement bien utiles en centre-bourg. La commune lui est reconnaissante pour ce legs.

Place Moulin-Prugnat

Lors de la vente de la maison Grangeon, la commune s'est portée acquéreur. Cette maison vétuste sera aussi démolie. Cette opération permettra de fluidifier la circulation dans ce secteur.

L'ensemble de ces aménagements permet d'améliorer le cadre de vie tout en luttant contre l'habitat insalubre en centre-bourg.

Elagage des arbres et des haies

Les plantations sont soumises au respect de la réglementation. L'art. 671 du code civil indique qu'il n'est permis d'avoir des arbres ou des haies en bordure de routes communales qu'à une distance de 2 mètres pour les plantations qui excèdent 2 mètres et à 0,5 mètre pour les autres. Ces contraintes sont imposées dans l'intérêt de la communauté mais également de la conservation et de l'utilisation des voies. Les branchages superflus chargés de neige peuvent provoquer des coupures d'électricité ou de téléphone. Sans oublier qu'ils gênent les usagers, et notamment les services de déneigement et de collecte des ordures ménagères. Il appartient aux riverains de procéder, à leur frais, à ces travaux d'élagage. Tout manquement peut les exposer à des sanctions pénales.

Station de Lherbret : un investissement qui prépare l'avenir

« ... traiter l'eau brute en provenance de la conduite forcée du Lignon, comme celle du barrage des Plats. »

La station de traitement d'eau potable de Lherbret, située sur notre commune, alimente les 10 communes adhérant au Syndicat des Eaux de la Semène (Saint Just Malmont, Pont Salomon, La Chapelle d'Aurec, Saint Ferréol d'Auroure, Jonzieux, Saint Pal

de Mons, Saint Victor Malescours, Saint Romain Lachalm, Dunières, Saint Didier en Velay), mais également d'autres communes (Aurec sur Loire, Saint Genest Malifaux, Saint Romain Les Atheux, Fraisses et Le Chambon Feugerolles).

Au terme d'une centaine de réunions de chantier, la station rénovée de Lherbret est réceptionnée depuis le 1^{er} juillet dernier ; un projet à l'étude dès 2014 et un démarrage de chantier en juin 2017. Cette station est entièrement équipée pour pouvoir traiter l'eau brute en provenance de la conduite forcée du Lignon, comme celle du barrage des Plats. Depuis un an déjà le traitement au chlorure ferrique qui a remplacé celui aux sels d'aluminium, donne satisfaction. C'est avec une usine moderne, un pilotage et une surveillance plus automatisés que nos techniciens peuvent travailler aujourd'hui et pour les prochaines décennies. Un investissement de plus de 3,5 millions d'euros qui prolonge ce qu'avaient initié nos prédécesseurs depuis 1956, et ce pour les générations à venir.



Finances : taxes locales gelées...

Le 25 juin dernier, les élus ont voté le budget primitif qui s'équilibre en fonctionnement à 3 510 000 € contre 3 573 000 € en 2019. Cette diminution s'explique par la volonté de maintenir, voire de réduire les dépenses sur certains postes, comme les charges de personnel ou les charges à caractère général.

Concernant les recettes, les taux d'imposition sont maintenus comme l'an dernier, à savoir :

- Taxe d'habitation >>> 13,09 %
- Taxe sur le foncier bâti >>> 17,50 %
- Taxe sur le foncier non bâti >>> 84,11 %

En investissement, un budget de 3 396 000 € a été adopté, avec de nombreux projets inscrits :

- ♦ maîtrise d'œuvre réhabilitation bâtiment mairie
- ♦ programme de voirie 2020
- ♦ extension vidéoprotection pour une meilleure sécurité
- ♦ rénovation éclairage public pour réduction des dépenses d'énergie
- ♦ acquisition d'un tènement immobilier pour rendre le centre-bourg plus attractif
- ♦ extension du colombarium
- ♦ et bien d'autres projets encore...

Sécurité : tous concernés...

Aujourd'hui, afin de conserver un cadre de vie agréable et tranquille, de lutter contre les incivilités et pour faciliter le travail des forces de l'ordre, la municipalité a décidé de passer à la vitesse supérieure.

Vidéoprotection

L'objectif est de renouveler et étendre le parc de caméras installé en 2013 (qui a permis aux gendarmes de résoudre de nombreuses affaires), notamment en centre-bourg, aux entrées et sorties des principaux axes de la commune, ainsi qu'au village de Malmont.

La vidéo-protection permet :

- de dissuader les personnes malveillantes à commettre des agissements inciviques ou délictueux
- d'identifier les auteurs de méfaits

De plus, les habitants peuvent apporter leur contribution dans la lutte contre les incivilités en se rapprochant de la mairie ou des services de gendarmerie pour signaler tout acte répréhensible et/ou procéder à un dépôt de plainte si nécessaire.

Participation citoyenne

Pour lutter contre le sentiment d'insécurité et améliorer les renseignements des forces de gendarmerie, une réunion a eu lieu le 8 juillet dernier avec les habitants de Malmont pour la mise en place de l'opération "Voisins vigilants", comme cela a été fait précédemment sur le secteur des Grangers. Deux personnes se sont engagées pour être référentes. D'autres citoyens peuvent les rejoindre afin de compléter ce dispositif et le rendre performant et efficace. Pour cela, il suffit de prendre contact avec la mairie.

Infos Pratiques - COVID-19

Plan de soutien aux entreprises

Face à la crise sanitaire et ses conséquences sur l'économie, les élus communautaires souhaitent accompagner les entreprises locales par la mise en place de ce dispositif (aides directes aux entreprises accueillant du public et aux artisans), en complément des mesures nationales et aides importantes de la Région.

Sur notre commune, 19 entreprises et un artisan ont bénéficié de ces aides. Pour ceux qui ne les ont pas sollicité, il est encore temps de le faire à l'adresse plancovideco@loire-semene.fr

Malgré les critiques et quelques incompréhensions, nous avons décidé de supprimer un certain nombre de manifestations comme notre défilé des classes. Bien que cette décision nous affecte tous, votre municipalité se doit de protéger au maximum la population et particulièrement les plus faibles... On ne badine pas avec la sécurité.

Repas des Séniors

En raison de la crise sanitaire et du confinement, la municipalité a été contrainte d'annuler le repas des Séniors. Les élus espèrent vivement pouvoir à nouveau rassembler nos aînés lors de l'édition 2021.

Port du masque obligatoire

Par décret du 17 juillet 2020, le port du masque a été rendu obligatoire en lieu clos pour toute personne à partir de 11 ans.

Fête Patronale

Une déclaration obligatoire pour l'organisation d'une manifestation regroupant plus de 10 personnes a été déposée en préfecture. Après avis favorable des autorités, seuls les manèges et attractions ont été maintenus suivant un protocole spécifique.

Chiens bruyants, c'est gênant...

L'aboiement d'un chien peut être sanctionné dès lors qu'il trouble de manière anormale le voisinage par son intensité, son caractère répétitif ou sa durée dans le temps, de jour comme de nuit.

Les propriétaires de ces animaux doivent donc prendre toutes les mesures nécessaires pour faire cesser ou atténuer cette nuisance sonore.

Après une identification **avérée** de la nuisance, les riverains peuvent contacter la mairie qui fera le lien avec les services de gendarmerie.